




**MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

**fête de la
Science**

FÊTE DE LA SCIENCE

Du 2 au 12 octobre 2026

Alpes-Maritimes

APPEL À PARTICIPATION



**UNIVERSITÉ
CÔTE D'AZUR**

**Coordination départementale
dans les Alpes-Maritimes**

Service science et société d'Université Côte d'Azur
fetedelascience@univ-cotedazur.fr
04.89.15.09.48


**RÉGION ACADÉMIQUE
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

**RÉGION
SUD**  **PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR**

Coordination régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur
Ass. Les Petits Débrouillards Provence-Alpes-Côte d'Azur
38 rue Joliot Curie - 13013 Marseille
06.21.64.79.84
fetedelasciencepaca@recherche.gouv.fr


**AUX SCIENCES
CITOYENS!**

SOMMAIRE

La Fête de la Science, c'est quoi ?	p.3
Comment y participer ?	p.5
Les Villages des Sciences	p.6
Inscrire un projet Fête de la Science	p.8
La Labellisation Fête de la Science	p.9
Un Hackathon pour votre médiation	p.10
Les dates clés	p.11
Contacts	p.11



1

LA FÊTE DE LA SCIENCE, C'EST QUOI ?

C'est une manifestation nationale destinée à promouvoir la culture scientifique et technique et à favoriser, dans un cadre festif, les échanges entre la science et la société !

Durant 10 jours en automne, du 2 au 12 octobre pour l'édition 2026, chacun et chacune se mobilise pour créer une dynamique de réflexion et de partage dans lequel nous pouvons imaginer un avenir souhaitable, où la science est profondément ancrée dans la société et a toute sa place dans les pratiques collectives, sociales et politiques.

Depuis plus de 30 ans, pilotée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'innovation, la Fête de la Science offre la possibilité de construire de nouvelles connaissances et de forger ses propres opinions sur les enjeux de notre société.

C'est l'occasion d'expliquer la démarche scientifique et le travail de recherche, tout en sensibilisant aux avancées scientifiques et leurs impacts sur notre vie quotidienne.



Découvrez en images les grandes lignes de cet événement phare de la culture scientifique

 *C'est quoi la Fête de la Science ? - **Petits Débrouillards** Provence-Alpes-Côte d'Azur*

Le thème de l'édition 2026 est « **Saveurs savantes** », l'occasion d'explorer les liens étroits entre sciences, cuisine, goût et alimentation. L'année 2026 marque le centenaire de la création de l'étoile Michelin, symbole international de la gastronomie ainsi que le bicentenaire de la parution de l'ouvrage pionnier en la matière : *Physiologie du goût*, de Jean Anthelme Brillat-Savarin.

“Dis-moi ce que tu manges, je te dirai ce que tu es.” JA Brillat-Savarin

Aujourd'hui, la cuisine et l'alimentation sont au coeur d'importants enjeux de santé publique et soulèvent des questions environnementales majeures. Ces problématiques trouveront un écho particulier lors du sommet international One Health qui se tiendra en avril 2026 à Lyon. L'approche « Une Seule Santé » repose sur un constat partagé : la santé humaine, la santé animale et la santé des écosystèmes sont étroitement interdépendantes.

PHYSIQUE / CHIMIE

Les arômes, couleurs et textures révèlent la chimie cachée derrière chaque plat. Cuisine moléculaire, mixologie et nouvelles techniques culinaires transforment la façon dont nous mangeons. Comment la science peut-elle créer des expériences gustatives inédites ?

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Nos habitudes alimentaires reflètent culture, éducation et société. Comment les lois, la solidarité et la sécurité alimentaire façonnent-elles notre accès à une alimentation saine ? Les marchés, les traditions et nos sens influencent-ils ce que nous choisissons de goûter ?

BIOLOGIE

Notre corps transforme les aliments pour en tirer énergie et nutriments essentiels, mais comment cela influencent-ils notre santé ? Le cerveau participe aux saveurs, à la satiété à la mémoire sensorielle. La fermentation et les microbes de nos aliments peuvent-ils aussi booster notre bien-être ?

SAVEURS SAVANTES

ÉCOLOGIE

Réduire le gaspillage, favoriser les circuits courts et manger des espèces invasives participent à une alimentation plus durable. L'agriculture intensive et la surexploitation des ressources ont-elles un coût sur notre santé et notre planète ? L'alimentation du futur peut-elle nourrir le monde tout en respectant l'environnement ?

SANTÉ

Ce que nous mangeons influence notre santé physique et mentale, mais sommes-nous toujours bien informés ? Nutri-Score, toxicologie et prévention permettent de mieux comprendre les risques alimentaires. Comment distinguer le vrai du faux face aux fausses informations et aux habitudes alimentaires addictives ?

ONE HEALTH

Humains, animaux et environnement sont intimement liés. One Health nous invite à repenser notre alimentation pour prévenir les maladies et protéger la planète. Comment créer un système alimentaire où chacun, vivant ou non, peut prospérer ?

2

COMMENT PARTICIPER ?



PROPOSEZ UNE ANIMATION SUR UN VILLAGE DES SCIENCES

Les Villages et Festivals des Sciences proposent de multiples animations. Venez présenter vos activités ou vos recherches sur l'un des nombreux lieux accueillant les festivités. Vous pouvez proposer un format exposition, rencontres, ateliers, expériences, jeux, laissez libre court à votre imagination !

Pour participer à un village des sciences, vous êtes invités à prendre contact directement avec l'organisateur du village page 6 et 7.



ORGANISEZ UN EVENEMENT MULTI-ANIMATIONS

Vous souhaitez organiser une ou plusieurs journées festives? Proposez un village des sciences sur votre lieu ! Pour cela, contactez votre coordination départementale qui vous accompagnera dans les étapes de cet évènement.

Vous pouvez également proposer un parcours scientifique, plusieurs animations ponctuelles liées entre elles, mais qui peuvent être mis en place sur plusieurs jours !



COMMUNIQUEZ AVEC LES MEDIAS LOCAUX

Proposez des articles dans Theconversation, répondez aux questions des petits et grands grâce à l'opération DisMoiPourquoi avec La Marseillaise, diffusez un pitch de votre sujet de recherche sur les ondes de France Bleu ou Radio Grenouille.

Alimentez le site du Village Virtuel en ligne, en nous transmettant vos ressources ludiques, expositions.



FAITES VISITER VOTRE LABORATOIRE

Sur une ou plusieurs journées, accueillez du public pour leur présenter votre laboratoire. C'est l'occasion pour le public de découvrir l'étendue des actions de votre structure !



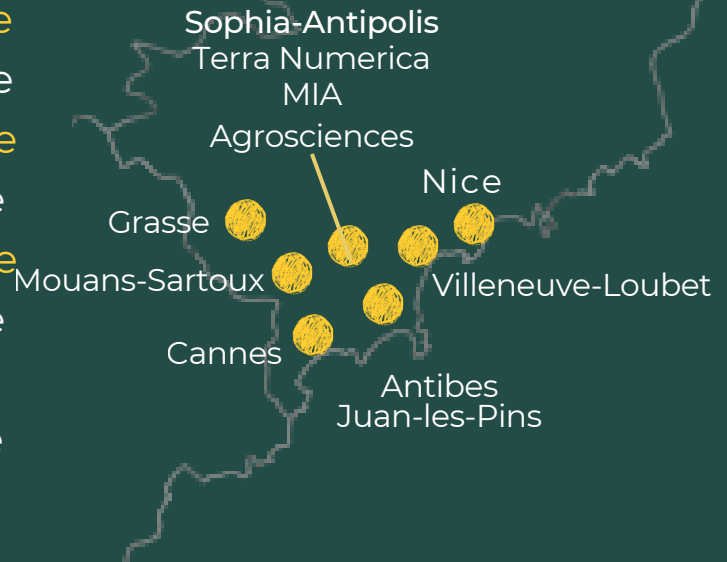
NUIT DE LA SCIENCE

Créé en 2025, ce format festif permet une mise en avant de vos évènements ayant lieu le vendredi 2 octobre après 18h. Jeux, débats, visites nocturnes, ... à votre imagination !

3

ZOOM SUR LES VILLAGES & FESTIVALS DES SCIENCES Alpes-Maritimes

Antibes Juan-les Pins	10 et 11 octobre
Cannes	2 au 12 octobre
Grasse	3 au 10 octobre
Mouans-Sartoux	5 au 11 octobre
Nice	2 au 10 octobre
Sophia-Antipolis	4 au 9 octobre
Valbonne	3 et 4 octobre
Villeneuve-Loubet	2 au 4 octobre



Antibes Juan-les-Pins

Village des Sciences et de l'Innovation organisé par la CASA, en partenariat avec Sophia Club Entreprises et Université Côte d'Azur

Palais des congrès d'Antibes Juan-les-pins les **10 et 11 octobre** (tout public).

Contact : Amandine Costa a.costa@agglo-casa.fr, 07 72 14 25 07

Cannes

Des évènements d'envergure seront organisés par la ville de Cannes, du **2 au 12 octobre**

Contact : Sophie Migoule Sophie.MIGOULE@ville-cannes.fr

Grasse

Le Village des Sciences de Grasse est organisé par le réseau des bibliothèques et médiathèques de Grasse du **3 au 10 octobre** (grand public), à la médiathèque Charles Nègre.

Contact : Magali Lucenay magali.lucenay@ville-grasse.fr, 04 97 05 59 31

Mouans-Sartoux

Le Village des Sciences de Mouans-Sartoux est organisé par la médiathèque de Mouans-Sartoux et l'Institut de Physique de Nice (Université Côte d'Azur, CNRS) du **5 au 11 octobre** (scolaires et public).

Contact : Valérie Doya valerie.doya@univ-cotedazur.fr, 04 89 15 28 40

4

COMMENT INSCRIRE UN PROJET ?

Avant toute inscription, nous vous remercions de bien vouloir prendre contact avec votre coordination départementale qui vous accompagnera dans les démarches à suivre .

L'inscription est ouverte jusqu'au 25 mai 2026

L'inscription de votre projet se fait directement en ligne, via le site national de la Fête de la Science, où vous retrouverez un tutoriel pour créer votre compte et déposer votre projet :

<https://www.fetedelascience.fr/le-coin-des-organiseurs>

À savoir : les données renseignées dans l'espace connecté seront examinées en vue de la labellisation du projet. Il est donc demandé de remplir le plus précisément possible la description de votre projet. Les éléments que vous ferez figurer serviront également à l'élaboration des programmes et des supports d'information à destination des visiteurs

Merci de bien vouloir envoyer une copie du projet par mail à votre coordination.

Attention, l'inscription des projets se fera jusqu'au 25 mai 2026. Au-delà de cette date, aucun projet ne pourra être accepté.

Un soutien financier : les remboursements de frais

Dans le cadre de la Fête de la Science cofinancée par l'État et la Région, une enveloppe budgétaire spécifique est allouée par la Délégation Régionale Académique à la Recherche et à l'Innovation (DRARI) Provence-Alpes-Côte d'Azur pour soutenir la mise en place de projets sur l'ensemble de la région.

Pour un projet labellisé « Fête de la Science », un soutien financier peut être proposé au porteur. Il s'agit de montants (de 100 à 1000 €) attribués sous certaines conditions et en fonction de la dimension du projet. Au delà de 1000€, vous pouvez faire un dossier APOCSFET.

À noter que ce soutien permet de rembourser tout ou une partie des frais liés à l'organisation d'une action Fête de la Science, il ne s'agit pas de financer une manifestation, ni d'une subvention.

Pour en savoir plus, consultez la fiche relative aux remboursements de frais ou demandez la à votre coordination départementale.

Propriété intellectuelle des images

Lorsque vous déposez un projet sur la plateforme de la Fête de la Science, vous êtes invité-es à ajouter une image afin d'illustrer votre proposition et de donner envie au public d'y assister.

Selon la provenance de cette image, celle-ci n'est pas nécessairement libre de droit, c'est à dire que vous ne pouvez pas nécessairement en disposer gratuitement.

Les conditions d'utilisation et de partage de l'image sont normalement précisées par la banque d'image au sein de laquelle vous l'avez trouvée.

Si vous avez le moindre doute, contactez votre coordination départementale, qui vous indiquera si vous pouvez ou non utiliser cette image, et dans quelles conditions.



5

LA LABELLISATION FÊTE DE LA SCIENCE

Obtenir le label "Fête de la Science"

Les candidatures seront soumises au Comité de Pilotage de la Fête de la Science régional qui se déroulera le 19 juin 2026. Le label permet à votre projet d'être estampillé « Fête de la Science ».

Ainsi, vous bénéficiez de la notoriété de l'événement, de la communication et de l'accompagnement de votre coordination départementale.

Le label est attribué aux actions qui remplissent la charte déontologique déterminée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et le Comité de Pilotage régional. Le projet doit respecter les critères suivants :

1 - Le respect du calendrier

Le projet doit se dérouler pendant les dates officielles de la Fête de la Science, soit entre le 2 et le 12 octobre 2026. Selon le planning établi, chaque porteur s'engage à transmettre à sa coordination départementale les informations nécessaires à la constitution des programmes et des différents outils de communication.

3 - L'objectif des évènements

Ouverts à tous les publics, les évènements visent à rapprocher la science et la société, et ne s'adressent pas aux professionnels.

Ils doivent être en français ou bilingues et s'inscrire dans les quatre valeurs de la Fête de la science : partage, créativité, convivialité et responsabilité, afin de favoriser le dialogue, la curiosité et la confiance envers la science

4 - Le principe de caution scientifique

Chaque événement repose sur un contenu scientifique validé par des experts et rendu accessible grâce à l'appui de médiateurs. Toutes les disciplines sont concernées, des sciences expérimentales aux sciences humaines et sociales.

Les manifestations doivent être dédiées au partage des connaissances et ne peuvent en aucun cas servir de tribune politique ni de vitrine commerciale.

2 - Le principe de gratuité

Ne peuvent être labellisées "Fête de la Science" que les opérations gratuites pour tous les publics.

5 - Labellisation

Pour figurer dans le programme officiel, les manifestations doivent être labellisées « Fête de la science ». Tout événement fait l'objet d'un enregistrement sur le site officiel national fetedelascience.fr

6 - Communication

L'évènement inscrit son identité visuelle dans le respect de la charte graphique de la Fête de la Science. La communication peut être réalisée sur site internet, réseaux sociaux, ou encore relais médias.

7 - Évaluation

Tout événement fait l'objet d'une évaluation par le porteur de projet, dans les délais imposés, à travers un dispositif national d'enquête

6

UN HACKATHON POUR VOTRE **MEDIATION**

Vous souhaitez vous impliquer et participer à l'un des formats de la Fête de la Science, mais vous ne savez pas quoi proposer ?

Vous avez bien une petite idée, mais vous n'avez pas de support à montrer lors des animations que vous proposez ?

LE HACKATHON EST FAIT POUR VOUS !

Envoyez un mail avec votre proposition de projet aux adresses suivantes: l.rombi@debrouillonet.org et fetedelascience.paca@recherche.gouv.fr

**VENDREDI
5 JUIN**

QUOI ?

10 sujets de recherches

QUI ?

10 groupes constitués de personnes aux compétences variées

COMMENT ?

1 journée pour échanger, imaginer et fabriquer un support de médiation

Activités, machines, jeux, maquettes ou encore logiciels, tous les types de supports peuvent être imaginés !

QUAND ?

Le vendredi 5 juin toute la journée

Proposez un sujet ou participez en intégrant une équipe !

Vous souhaitez participer, sans proposer de projet ? C'est possible !

Inscrivez-vous pour faire partie d'une équipe ! 



7

LES DATES CLÉS

MAI 20	Colloque Égalité
MAI 25	Date limite de soumission des projets <i>(aucun projet accepté au-delà de cette date)</i>
JUIN 5	Hackathon, journée de production de supports de médiation
JUIN 23	Comité de pilotage régional pour la labellisation des projets soumis <i>Commission d'attribution des remboursements de frais</i>
SEPTEMBRE	Lancement régional officiel
OCTOBRE 2-12	Fête de la Science 2026
NOV. 10	Date limite de réception du bilan de l'opération, photos, vidéos et revue de presse, remboursement de frais.

8 CONTACT



UNIVERSITÉ
CÔTE D'AZUR

Alpes-Maritimes

Université Côte d'Azur

Service science et société

fetedelascience@univ-cotedazur.fr

04 89 15 09 48